

Photo: Guy Lavoie

Programme MFOR

# Soutenir les travailleurs sylvicoles en formation



Le 7 avril dernier, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, SAM HAMAD, octroyait une enveloppe de 3M\$, répartis équitablement entre la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), le Regroupement des sociétés en aménagement forestier (RESAM) et l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles (AETSQ) afin de former 800 travailleurs sylvicoles par le biais du programme MFOR. En date du 30 octobre 2009, l'objectif a été atteint et même dépassé puisque 879 personnes ont reçu une formation. Le ministère de M. Hamad a même ajouté de l'argent afin de répondre à la demande.

Marie-Claude Boileau

À l'ent du côté de la FQCF, au de RESAM, on force la cadence avant de bien maîtriser les se dit très satisfait des résultats. La mesure techniques sans s'exposer à des risques pour MFOR donne un coup de main exceptionnel. l'ouvrage. Après tout, on parle de travailleurs pour former des travailleurs. Acquiescer oeuvrant en forêt, et non dans un bureau. En les compétences nécessaires pour bien prat ce sens, le programme supporte le travailleur tiquer le métier est très, et on ne peut pas pendant la période d'apprentissage», note

MARTIN RIOPEL, directeur adjoint de RESAM. Il enchaîne: «D'ailleurs, tous les travailleurs rencontrés lors de mes visites abondaient dans le même sens. Sans le support reçu, jamais ils n'auraient persévéré. C'est pourquoi nous tenons tellement à ce programme. Il est bien adapté aux réalités forestières et surtout, il donne de très bons résultats. Nous espérons vraiment que la mesure soit reconduite l'an prochain.»

Même son de cloche à la FQCF. «La saison 2009-2010 aura été la plus grosse que nous ayons connue. Nous avons battu tous les records. Toute l'aide financière a été investie», lance PASCAL OUELLETTE, coordonnateur de

Suite à la page 2

Suite de la page 1

projets à la FQCF. Bien que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit aussi satisfait des résultats du programme pour l'année 2009, on juge qu'il est trop tôt pour se prononcer pour l'année 2010-2011.

Plusieurs participants

Lorsqu'ils ont obtenu la confirmation que le programme MFOR revenait en 2009, la FQCF et RESAM ont lancé des appels de projets auprès de leurs membres. «Nous avons offert aux coopératives de présenter un projet en fonction de leurs besoins en abattage manuel, débroussaillage

ou reboisement. En tout, 18 coopératives forestières ont participé au programme, ce qui a permis de former environ 300 travailleurs. M. Riopel indique que M. Quéllette, pour RESAM, 34 projets ont été sou-



Réginald Bouchard, silviculteur et coordinateur du programme MFOR

mis par 15 groupements forestiers. En tout, 220 personnes ont suivi une formation dans l'une de ces trois disciplines. «Nous avons dû contingerter la mesure, car nous avons reçu trop de demandes par rapport au budget dont on disposait. Les projets sur la liste d'attente passeront en priorité l'an prochain», mentionne M. Riopel. Rappelons que le Programme de formation

«Tous les travailleurs rencontrés lors de mes visites abondaient dans le même sens. Sans le support reçu, jamais ils n'auraient persévéré.»

- Martin Riopel, directeur atjoints RESAM

«La saison 2009-2010 aura été la plus grosse que nous avons connue. Nous avons battu tous les records.»

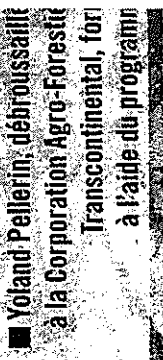
- Pascal Quéllette, coordonnateur de projets à la FQCF

de la main-d'œuvre (MFOR) pour le secteur de la silviculture permet d'offrir des cours en abattage manuel, en débroussaillage ou en reboisement à des personnes qui ont peu ou pas d'expérience en forêt. En plus d'acquiescer une expertise qui leur permettra de se trouver un emploi, la mesure vise à transmettre de bonnes techniques de pratique pour éviter les blessures. De

plus, les apprentis travailleurs sylvicoles reçoivent un salaire de base et progressent vers un salaire forfaitaire au fur et à mesure qu'ils s'améliorent.

La durée de la formation varie en fonction du type de secteur choisi. En reboisement, le cours varie de 3 à 4 semaines, le débroussaillage nécessite entre 10 à 18 semaines de formation, alors que l'abattage manuel est demandé entre 15 et 25 semaines. Un formateur est assigné au groupe qui est composé de 8 à 12 participants. Lorsque la progression est bonne, ils peuvent intégrer des équipes de travail régulier. À la fin, les travailleurs sont évalués. Le programme ne fournit pas de diplôme, mais on leur remet une attestation qui confirme qu'ils ont suivi avec succès la formation.

Afin de déterminer la corrélation entre la formation et la rétention de la main-d'œuvre formée dans le secteur de la silviculture, une évaluation de la mesure, présentée au printemps dernier, a permis de démontrer l'utilité de MFOR. Des 420 personnes inscrites au programme en 2006-2007, 94% des participants n'avaient jamais suivi de cours en foresterie. La majorité des répondants, soit 93%, ont indiqué que les formations théoriques et pratiques leur avaient été utiles ou très utiles. Par ailleurs, 71% d'entre eux avaient signifié leur intention de retourner travailler dans le domaine de la silviculture au cours de la saison 2008-2009.



Yolande Pellerin, débroussailliste à la Corporation Agro-Forestière Transcontinentale, formateur à l'aide du programme